



L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE À L'UNANIMITÉ UNE MOTION EN FAVEUR DES DEMANDES DES 3000 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN SANTÉ ET SERVICE SOCIAUX

Québec, le 14 mai 2013. L'Assemblée nationale vient d'adopter à l'unanimité une motion demandant au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux. Cette motion s'inscrit à l'intérieur de la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire*, laquelle est portée par 3000 organismes réclamant un rehaussement de leur soutien financier à la mission et un véritable programme national afin de pouvoir contribuer pleinement au développement social et économique du Québec.

La motion a été déposée par monsieur Amir Khadir, député de Mercier pour Québec solidaire, conjointement avec la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, madame Véronique Hivon, ainsi qu'avec mesdames Stéphanie Vallée, députée libérale de Gatineau et porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux et Sylvie Roy, députée caquiste d'Arthabaska et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux.

« La contribution des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux est essentielle et toutes les formations politiques le savent. Les groupes communautaires apprécient cette reconnaissance de l'Assemblée nationale » de dire Rémi Fraser, porte-parole de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table).

« Nous croyons que cette unanimité permettra au gouvernement de répondre rapidement aux revendications de notre campagne. » d'ajouter Vicky Brazeau, porte-parole de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC).

Soulignons également que depuis février, près de 35 membres de l'Assemblée nationale ont déposé un total de plus de 30 000 signatures à la pétition *Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire*, notamment les députés ayant aujourd'hui présenté la motion. Et ce n'est pas terminé; les pétitions continuent d'être signées partout et les dépôts se poursuivront dans les prochaines semaines.

La campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* vise à convaincre le gouvernement de combler le manque à gagner des 3000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, estimé à 225 millions de dollars par année, et de mettre en place un véritable programme national dédié au soutien financier de la mission de ces organismes. Les interventions d'aujourd'hui prouvent la détermination de ces groupes.

-30-

La campagne est une initiative conjointe de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table). La CTROC regroupe 15 Tables régionales d'organismes communautaires. La Table est quant à elle formée de 39 regroupements nationaux. Ces deux organisations nationales totalisent plus de 3000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.